



Centre Christ-Roi
Mont-Laurier

Centre L'Impact
Rivière-Rouge

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement CEA
Formation générale
(Centre Christ-Roi et Centre L'Impact)
19 octobre 2020

Directrice de centre

Marie-Hélène Brousseau

Personnel de soutien

Jean-François Ouellette

Christine Mercier (PT)

Personnel enseignants

Danielle Nault

Sandra Paoli

Organismes / Entreprises

Isabelle Gaudreault

Emmanuelle Leduc (PT)

Annabelle Roy-Langlois (PT)

Élèves

Amélie Auger(PT)

Sonia Taillon (PT)

Personnel professionnel

Marie Chouinard (PT)

Légende : PT = Présence TEAMS

Résolution		Résumé des discussions
	1. Ouverture de la réunion et présentation des membres	La séance se déroule en visioconférence (TEAMS) pour 6 membres et nous sommes 3 membres présents physiquement. La séance est enregistrée. Après constatation du quorum, la présidente ouvre la réunion. Marie-Hélène Brousseau présente chacun des membres du conseil d'établissement.
	2. Présentation des membres pour l'année 2020-2021	Mme Marie-Hélène Brousseau fait un tour de table pour présenter les membres.
CECEAFG 20-21-683	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Le projet d'ordre du jour se lit comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion; 2. Présentation des membres pour l'année 2020-2021; 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution); 4. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2020 (résolution); 5. Formation obligatoire pour le conseil d'établissement; 6. Calendrier et lieu des rencontres du comité pour l'année - 5 réunions (LIP- article 67 applicable par l'article 108); 7. Règles de régie interne du Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 (LIP- article 67 applicable par l'article 108); 8. Autorisation à Marie-Hélène Brousseau pour signature au budget de

			<p>fonctionnement du C.E. pour l'année 2020-2021 (résolution);</p> <p>9. Fonds à destination spéciale – modification (résolution);</p> <p>10. Utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école (résolution);</p> <p>11. Points d'information;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la clientèle - Enseignement mode hybride et accompagnement - Projets (Ma station, Parent-assistant, Littératie-Méandre) - Association étudiante <p>12. Varia;</p> <p>13. Levée de la réunion (résolution).</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR <i>Mme Sandra Paoli</i> et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec une modification de la date de l'ordre du jour à la date du jour et une modification au point 8 pour afficher l'année en cours (2020-2021).</p>
<i>CECEAFG 20-21-684</i>	4.	Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 17 juin 2020	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un survol du procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2020 aux membres du Conseil.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR <i>Mme Sandra Paoli</i>:</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 juin 2020 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	5.	Formation obligatoire pour le conseil d'établissement	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau présente les documents soumis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) par l'entremise d'un lien web. Chaque membre d'un conseil d'établissement doit suivre la formation obligatoire sur les rôles des membres d'un conseil d'établissement. Un survol du document : <i>cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement</i> est effectué.</p> <p>Lien pour les documents : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/</p>

	6.	Calendrier et lieu des rencontres du comité pour l'année	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau propose des dates pour les prochaines rencontres :</p> <p>#1 Lundi 25 janvier 2021; #2 Lundi 22 mars 2021; #3 Lundi 3 mai 2021; #4 Lundi 14 juin 2021.</p> <p>Pour l'année 2020-2021, les rencontres se tiendront à Mont-Laurier ou via Teams. L'ensemble de l'assemblée accepte ces dates et lieux pour les rencontres.</p>
CECEAFG 20-21-685	7.	Règles de régie interne du C.E. pour l'année 2020-2021	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau nous présente les Règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.</p> <p>ATTENDU que des modifications de nature administrative (EX : Commission scolaire pour Centre de services scolaire) et que des ajouts ont été apportés aux dites règles.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par <i>Mme Sonia Taillon</i> et résolu :</p> <p>QUE le conseil adopte les Règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021, tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CECEAFG 20-21-686	8.	Autorisation à Marie-Hélène Brousseau pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2020-2021	<p>Il est proposé par <i>Mme Sandra Paoli</i> d'autoriser :</p> <p>Mme Marie-Hélène Brousseau pour être désignée comme signataire pour le budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2020- 2021</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CECEAFG 20-21-687	9.	Fonds à destination spéciale – modification	<p>ATTENDU QU'il n'y a pas eu de remises de bourses pour l'année 2019-2020, les sommes attribuées pour ce projet sont reportées pour le budget 2020-2021.</p> <p>ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans les attributions des montants, une correction au montant de 750\$ offert par le RCSSSL au lieu de 500\$ du CE est demandée. Les totaux pour les fonds à destination spéciale sont de 7 500\$ pour le CCR et un total de 10 280\$ pour le CCR et CIM est inscrit au budget.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par <i>M. Jean-Francois Ouellette</i>, appuyé par <i>Mme Marie Chouinard</i> et résolu :</p> <p>QUE les sommes soient reportées au budget 2020-2021 et que les modifications des montants attribués soient corrigées</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

<p>CECEAFG 19-20-688</p>	<p>10. Utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école</p>	<p>ATTENDU QU'il est recommandé par le comité consultatif des gestionnaires (CCG) que toutes locations de locaux à des fins sportives ou culturelles (locations payantes selon les termes des formulaires de location disponible dans les centres) devraient être reportées qu'à partir du mois de janvier étant donné les circonstances de la pandémie de COVID-19.</p> <p>ATTENDU QUE pour ce qui est des prêts ponctuels pour des organismes sans but lucratif le prêt (sans frais) est autorisé et possible dès maintenant, sous approbation de la direction d'établissement et de la présidente.</p> <p>Il est proposé par <i>Mme Marie Chouinard</i>, appuyé par <i>Amélie Auger</i> et résolu :</p> <p>QUE le conseil d'établissement accepte les recommandations du CCG avec les particularités nommées ci-dessus.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>11. Points d'information</p>	<p>Bilan de la clientèle</p> <p>Pour l'année 2020-2021 une baisse de clientèle est constatée à ce jour le nombre d'inscriptions (sans FAD,TDG,TENS) est à 254 comparativement à 358 en 2019, 373 en 2018 et 399 en 2017.</p> <p>Enseignement en mode hybride</p> <p>Considérant l'absentéisme de certains élèves dû aux inquiétudes reliées à la pandémie de COVID-19, nous tenons actuellement un mode d'enseignement hybride (en présentiel et à distance synchrone)</p> <p>Projet</p> <p><u>Ma station</u> : il s'adresse à des élèves à conditions particulières (EX : TSA) pour développer des habiletés à l'emploi (Partenariat avec le CISSS)</p> <p><u>Parent-assistant</u> : demande d'aide au ministère de la Famille pour un projet au CIM pour permettre à des élèves "parents" dans une vision d'accompagnement de leurs enfants en milieu scolaire</p> <p><u>Littératie au Méandre</u> : aider à augmenter la littératie des parents d'élèves ciblés au Méandre</p> <p>Association étudiante</p> <p>Il n'y a pas eu encore de rencontres pour les associations d'élèves du CCR et du CIM</p>

	12.	Varia	Il n'y a aucun varia.
<i>CECEAFG 19-20-689</i>	13.	Levée de la réunion	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par <i>Mme Sandra Paoli</i> et résolu : QUE la réunion soit levée à 18h10. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Annabelle Roy-Langlois,
Présidente

Marie-Hélène Brousseau,
Directrice de Centre